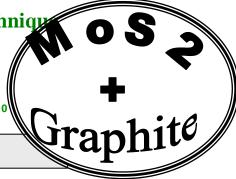


E.R.P. Hygiène, Maintenance, Produits Technique

MOLY LUB

GRAISSE ADHÉSIVE ENRICHIE
AU GRAPHITE ET AU BISULFURE DE MOLYBDÈNE 0050

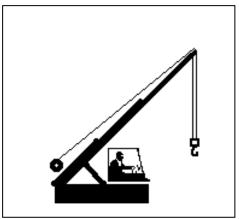


PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

.Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base de bisulfure de molybdène micronisé, poudre de graphite enrobés dans une graisse adhésive

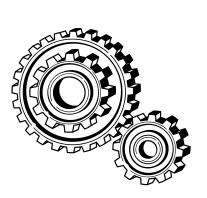
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide graisseux
. MASSE VOLUMIQUE	840 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D' ECLAIR	105 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 61 °c.
	Classe A3
. ODEUR	Caractéristique de graisse.
. COULEUR	Noire.
G A Z PROPULSEUR	
. Propulseur hydrocarboné	

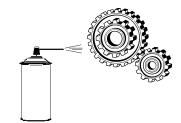


PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Non miscible à l'eau.
- . Ne renferme pas solvants halogénés (pas de solvants chlorés tels que trichloréthylène, perchloréthylène, chlorure de méthylène, etc) ni d'hydrocarbures aliphatiques ou aromatiques d'origine pétrolière : toluène, xylène, benzène, etc.
- . Préparation lubrifiante à base de bisulfure de molybdène et graphite.
- . Bonne adhésivité.
- . Non miscible à l'eau même bouillante.
- . Renferme des additifs aux propriétés antirouille excellentes.
- . Pouvoir extrême pression et anti-usure élevé.
- . Ne présente aucune agressivité vis-à-vis des métaux et alliages légers.
- . Plage d'utilisation : -20°C à + 60°C.
- . Assure la lubrification et la protection des engrenages ouverts, chaînes, câbles et toute pièce mécanique fonctionnant à une vitesse moyenne, en atmosphère humide.
- . Graissage machine travaillant en milieu agressif.
- . Lubrification d'articulations mécaniques des engins de travaux publics ou de matériels agricoles.
- . Graissage pour lames de ressort, roulements et paliers lisses et très chargés, engrenages ouverts, couronnes dentées, mécanismes ouverts de vannes
- . Utilisation dans l'industrie, les T.P., les carrières, l'agriculture.
- . Lubrifie les articulations non protégées, engrenages ouverts, couronnes, pignons, roulements, crémaillères, chaînes, engins de chantier, de terrassement ou de forage, bétonnières, pelleteuses, concasseurs, convoyeurs transporteurs dans les carrières, les centrales à béton, machines agricoles, matériels de labours, moissonneuses; utilisé dans l'industrie, les chaufferies comme anti-grippant pour les pièces, boulons, écrous, etc.



MODES ET DOSES D'EMPLOI



- . Bien agiter l'aérosol avant utilisation jusqu'au décollement de la bille.
- . Utilisation tête en haut.
- . Dégraisser la surface avec un solvant de nettoyage approprié.
- . Pulvériser à environ 20 cm du support ou suivant le cas à un endroit précis à l'aide du tube prolongateur.
- . Laisser sécher 10 à 15 minutes avant remise en marche.
- . Après usage, retourner l'aérosol et purger afin d'éviter l'obstruction de la valve et du bouton poussoir.

RECOMMANDATIONS



Extrêmemen inflammable

R 12 Extrêmement inflammable. R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

- . En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
- . Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- . Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- . En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA: Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

